



Postulat - 21_POS_46 - Rebecca Joly et consorts au nom Les Vert-e-s - Pour que l'Etat soit exemplaire : disparition des chauffages à mazout dans les bâtiments de la CPEV

Texte déposé :

Le 13 juin dernier, la population suisse a refusé la loi sur le CO₂, contrairement à celle du canton de Vaud. Toutefois, les engagements pris au niveau international quant à la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre perdurent. Surtout, le réchauffement climatique se poursuit, et il est de notre devoir de faire tout le possible pour réduire drastiquement et rapidement les dites émissions.

Plus d'un quart de nos émissions de CO₂ proviennent de la combustion de mazout ou de gaz dans les chaudières de nos immeubles, villas ou bâtiments publics. C'est donc un levier important pour les réduire que de changer les chaudières à gaz et à mazout de nos bâtiments.

Les alternatives écologiques et économiques existent, et donnent entière satisfaction à tous points de vue. Le remplacement des chauffages à énergies fossiles par des pompes à chaleur ou d'autres alternatives telles que les chauffages à bois est donc aujourd'hui plus que jamais une nécessité.

Si la rénovation des bâtiments de l'Etat suit son cours, un parc immobilier bien plus important est entre les mains de sociétés indépendantes, bien que propriété de l'Etat, et notamment la Caisse de pension de l'Etat de Vaud (CPEV) Une suppression complète des systèmes de chauffage à énergie fossile d'ici à 2030 doit rester un objectif pour le Canton de Vaud.

Ainsi, nous demandons par ce postulat à l'Etat de renseigner le Grand Conseil sur l'avancement des rénovations énergétiques sur le parc immobilier en main de la CPEV ainsi que du plan de remplacement de ces chaudières et de fixer un délai à 2030 pour toutes les remplacer.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alice Genoud (VER)

2. Anne Baehler Bech (VER)
3. Anne-Laure Métraux-Botteron (VER)
4. Claire Attinger Doepper (SOC)
5. Claire Richard (V'L)
6. Cloé Pointet (V'L)
7. David Raedler (VER)
8. Didier Lohri (VER)
9. Felix Stürner (VER)
10. Hadrien Buclin (EP)
11. Jean-Marc Nicolet (VER)
12. Léonard Studer (VER)
13. Nathalie Jaccard (VER)
14. Olivier Epars (VER)
15. Pierre Zwahlen (VER)
16. Sabine Glauser Krug (VER)
17. Séverine Evéquoze (VER)
18. Sylvie Podio (VER)
19. Taraneh Aminian (EP)
20. Vassilis Venizelos (VER)